



# Frémécourtoisie



## La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°2 - Juillet/Août 2008

### EDITO

Nous revoilà pour le n° 2 de votre lettre d'informations car nous voulions vous communiquer certaines informations avant la fin de ce mois de juin. En effet, les migrations estivales approchent, et nous ne nous retrouverons qu'en septembre, où nous espérons, vous aurez plaisir à nous relire. Avant cette séparation, nous aurons cependant l'occasion de tous nous retrouver pour la kermesse de l'école suivie de la fête de la musique, qui cette année aura une ambiance de fête du village. A cet égard, nous comptons sur votre participation. Bonnes vacances à vous tous et soyez prudents sur les routes !  
Votre Conseil Municipal

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### ENQUÊTES PUBLIQUES

Une enquête publique a été ouverte, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise - Energie Ouest, concernant la mise aux normes du système d'assainissement de l'agglomération de Cergy-Pontoise et notamment de la station d'épuration de Neuville-sur-Oise. Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance des dossiers et formuler des observations sur des registres ouverts à cet effet en mairie, du 22 mai au 21 juin 2008.

#### TRANSPORT SCOLAIRE

Les collégiens et lycéens de la commune qui utilisent les cars de ramassage scolaires doivent renouveler leur carte de transport (Optile ou Imagine R) pour l'année 2008/2009. Ceux qui étaient déjà abonnés en 2007/2008 vont recevoir, ou ont déjà reçu, leur dossier de réabonnement. Les nouveaux usagers de ces transports scolaires peuvent retirer un formulaire de demande de carte en mairie courant juin. Pour plus de renseignements sur ces titres de transport vous pouvez contacter :

- pour la carte Optile : **Giroux Val d'Oise** (tél. : 01 34 42 72 74) ;
- pour la carte Imagine R : l'**Agence imagine R** (tél. : 08 91 67 00 67 ou site internet [www.imagine-r.com](http://www.imagine-r.com)).

Attention, pour toute demande d'abonnement ou de réabonnement, il faut obtenir l'aval et le cachet de l'établissement scolaire d'accueil pour la prochaine rentrée. Soyez donc vigilants sur les éventuelles dates de fermeture de ces établissements durant les mois de juillet et août.

**RENTREE SCOLAIRE : MARDI 02 SEPTEMBRE 2008**

**LA MAIRIE SERA FERMÉE DU 15 AU 31 AOÛT**

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence. La gendarmerie nationale vous propose de partir en toute tranquillité. En effet, comme chaque année les forces de l'ordre organisent l'Opération Tranquillité Vacances. Donc si vous partez en vacances au mois de juillet ou au mois d'août, n'hésitez pas à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de Marines. Les gendarmes vous remettront un formulaire à remplir avec votre nom, votre adresse et la période pendant laquelle vous serez absent de votre domicile. Ils effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.

#### AUTOMOBILISTES, ATTENTION !

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière (CISR) du 13 février 2008 a décidé de rendre obligatoire la présence dans tous les véhicules, d'un gilet rétro-réfléchissant et d'un triangle de pré-signalisation, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2008**. Bien que le décret d'application ne soit pas encore paru au Journal Officiel (parution prévue en juin 2008) la mesure est inéluctable et entrera en vigueur le **1<sup>er</sup> juillet 2008**. Pour vos départ en vacances, soyez donc prévoyants et n'attendez pas le dernier moment pour acquérir ces équipements. Le marquage CE apposé sur ces objets et la présence d'une notice d'instruction attesteront de la conformité de ces équipements de protection et sécurité individuelle. Le gilet rétro-réfléchissant (fluo) devra être porté par le conducteur avant de sortir du véhicule, immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence. C'est pourquoi, il est fortement conseillé de ranger ce gilet à portée de main (dans la boîte à gants, sous le siège, etc.). Le fait de ne pas posséder ces équipements dans votre véhicule entraînera une contravention de quatrième classe, c'est-à-dire une amende forfaitaire minorée de 90 euros (par élément manquant, soit 180 euros pour les deux pièces manquantes).

#### LA CANICULE : SELON L'ÂGE, LE CORPS NE RÉAGIT PAS DE LA MÊME FAÇON AUX FORTES CHALEURS

**Pour les personnes âgées** : le corps transpire peu et a du mal à se maintenir à 37°C, donc la température peut augmenter avec un risque de coup de chaleur (hyperthermie). **ACTIONS EN CAS DE CANICULE** : • mouiller sa peau plusieurs fois par jour • assurer une légère ventilation • ne pas sortir aux heures chaudes • passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé • maintenir la maison à l'abri de la chaleur • manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...) • boire environ 1,5 L d'eau par jour • ne pas consommer d'alcool • donner de ses nouvelles à son entourage.

**Pour les enfants et adultes** : le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, donc il perd de l'eau avec un risque de déshydratation. **ACTIONS EN CAS DE CANICULE** : • boire beaucoup d'eau • ne pas faire d'efforts physiques intenses • ne pas rester en plein soleil • maintenir la maison à l'abri de la chaleur • ne pas consommer d'alcool • prendre des nouvelles de son entourage.

**La santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies** : • il fait très chaud • la nuit, la température ne descend pas ou très peu • cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**.

# IDÉES DE SORTIES

## BROCANTES ET MANIFESTATIONS DU VEXIN

(plus d'informations sur le site [www.parc-naturel-vexin.fr](http://www.parc-naturel-vexin.fr))



29/06 : Brocante de Cléry-en-Vexin

06/07 : Brocante à Chaussy

14/07 : Fête Nationale à Pontoise de 9h à 23h (feu d'artifice)

20/07 : Fête médiévale à Théméricourt (Musée du Vexin)

06/07 : Brocante à Frémainville

06/07 : Fête des sports de nature à Théméricourt (Musée du Vexin)

20/07 : Brocante de l'Isle-Adam

9 & 10/8 : Journée des étoiles à Théméricourt (Musée du Vexin)

Parc de Loisirs d'Hérouval (à l'entrée de Gisors), ouvert tous les jours du 05/04/08 jusqu'au 31/08/08 (puis tous les week-ends jusqu'au 26/10/08) : au milieu d'un bois sur un site de plus de 20 hectares, il offre un espace de jeux et de détente qui font la joie des petits comme des grands. Entrée 6 euros, gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

Étangs de pêche du secteur : • **Étang des Moines** (pêche et parc de loisirs) - Route de Maudétour - 95420 GENAINVILLE - Tél. : 01 34 67 13 45 • **Étangs des Thibaults** - 29 RN - 95420 ARTHIES - Tél. : 01 34 67 09 84 • **Étangs de La Maraîchère** - Route de Condécourt - 95450 LONGUESSE - Tél. : 06 81 58 96 77 • **Les bassins des sources** à BOISSY-L'AILLERIE • **Étang des petites auges** à SAGY.

La Chaussée Jules César, un itinéraire vieux de 2000 ans. L'an 2000 a vu renaître la Chaussée Jules César. Cette ancienne voie romaine reliant Paris à Harfleur a été réhabilitée entre Pontoise et Magny-en-Vexin. Parallèle à la RN 14, la Chaussée a connu de grands travaux de restauration - terrassement, débroussaillage, élagage, plantation de haies - réalisés à l'initiative du Coderando 95 grâce au soutien de Gaz de France. Les fouilles réalisées à Courcelles-sur-Viosne ont montré le bon état de conservation de la structure de la voie antique. Plusieurs PR (Promenades Randonnées) empruntent des portions de cette ancienne voie romaine.

## LE SAVIEZ-VOUS

L'origine du nom VEXIN vient du peuple gaulois des Vélocasses qui occupaient la région : le pagus des Vélocasses qui devint le pays du Vexin.

**Le 13 juillet 1788** le Vexin fut frappé par un orage exceptionnel qui passa sur notre commune le 12 juillet au soir. Voici quelques extraits de textes de l'époque qui vous donneront un aperçu des dégâts constatés et **impressionnants** !



*A Cergy : "A huit heures du matin, le ciel est devenu tout à coup si obscur, qu'à peine on aurait pu lire à la fenêtre d'un appartement. Ce temps ténébreux a été bientôt suivi d'un vent impétueux, qui en quelques endroits, a renversé les cloches des églises et autres bâtiments. Ce nuage affreux portait un déluge de grêle ou plutôt de glaçons. A Saint-Germain ces glaçons ont été pesés ; leur poids était de 4 à 5 livres (1 livre en 1789 = 489,5g). A Pontoise ils pesaient communément cinq quarterons (1 quarteron = 128g) et les moindres étaient gros comme des œufs de poule... Le terroir de Cergy depuis le canton dit le Port de Cergy jusqu'aux dernières maisons de Menandon s'est trouvé dans le fort de l'orage ; les blés, seigles, lentilles, avoines, orges étaient brisés et rentrés en terre comme s'il y eut passé une armée de cavalerie ; les vignes, leurs cepes et leurs fruits rentrés en terre, des arbres dépouillés entièrement comme s'ils eussent reçu des coups de serpe... Toutes les vitres de l'église, au midi, dans la nef de Saint-Louis, ont été fracassées... Cette perte a été d'autant plus vivement ressentie par les habitants que leur terroir promettait la plus abondante récolte en tous genres."*

*A Pontoise : "A huit heures trente-sept minutes, il atteignit le territoire de Pontoise, et à trente-huit minutes, il couvrait la ville. A un jour brillant succéda une nuit presque complète ; un vent fougueux, les éclairs, un tonnerre continu ; le bruit de la grêle coupant les arbres, brisant les toits, cassant toutes les vitres, un déluge d'eau inondant les maisons par les toits fracassés, jetèrent l'horreur, l'épouvante et la consternation dans toutes les âmes... Cette grêle était lancée avec une telle force que les murailles qu'elle frappait immédiatement en étaient marquées comme elles auraient pu l'être avec des balles de plomb sorties d'un fusil... Les légumes ont été enfouis dans la terre, jusqu'aux choux pommés percés d'outre en outre... Les maisons dont les toits regardaient l'ouest ont été totalement découvertes, surtout celles couvertes en ardoises... Les plaines étaient jonchées après l'orage de gibier de toute espèce et d'oiseaux morts. Une vache que l'on avait mise pour paître dans un clos y a été assommée. Il y a eu quelques voyageurs blessés ; mais on n'a point appris qu'il y eût de personne tuée."*

Les paroisses sinistrées :

Paroisses grêlées le 12 Juillet au soir : Ableiges, Bercagny, Chars, Commeny, Cormelles, Courcelles, Frémécourt, Gouzangrès, Le Perchez, Marines, Montgeroult, Moussy, Santeuil, Us.

Paroisses grêlées le 13 juillet au matin : Pontoise (ville et territoire), Arronville, Auvers, Butry, Cergy, Edouville, Ennery, Epiais, Fontenelle, Frouville, Génicourt, Hérouville, Isle-Adam, Jouy-le-Comte, Labbeville, Le Lay, Les Mézières, Livilliers, Ménouville, Méry, Nesles, Osny, Stors, Saint-Ouen, Vallangoujard, Valmondois.

Soyez donc vigilants : "Quand le baromètre se passe la patte derrière l'oreille, c'est que le chat est à la pluie" (Léo Campion)



## TRUCS ET ASTUCES

**Avec le beau temps, les plantes aromatiques retrouvent le chemin de nos tables :**

Pour conserver votre **basilic** (*Ocimum basilicum*), plongez les feuilles entières ou hachées dans un bocal ou une bouteille d'huile d'olive. A conserver dans un endroit sec à l'abri de la lumière. Vous pourrez profiter de votre basilic ainsi préparé pendant plusieurs semaines et d'une huile parfumée parfaite pour vos salades.



Lavez votre **salade** à l'eau additionnée d'un peu de vinaigre, essorez la puis frottez votre saladier avec une gousse d'ail (*Allium sativum*) juste avant de servir.

Pour les **herbes aromatiques** en abondance, séchez les en les suspendant par bouquet, la tête en bas en évitant la poussière puis confectionnez vous-même vos mélanges que vous utiliserez toute l'année.

**Quelques astuces pour l'utilisation et l'entretien de votre barbecue !**

Laissez votre barbecue s'éteindre, avec la grille dessus, jusqu'à ce que les restes d'aliments soient grillés. Une fois refroidie, frottez la grille avec du papier journal, puis lavez-la normalement. Les odeurs auront disparu à la prochaine "barbecue partie" !

Pour récupérer la grille de votre barbecue en éliminant la graisse et les restes d'aliments, il suffit de diluer trois volumes de bicarbonate de soude dans un volume d'eau. Vous obtiendrez ainsi une pâte que vous étalerez à l'éponge ou à la brosse sur votre grille. Rincez puis faites sécher et votre grille sera comme neuve !

Pour que les braises d'un barbecue restent rouges plus longtemps et dégagent moins de fumée, jetez un peu de gros sel sur le foyer.

## HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

• Mardi : de 16h00 à 18h00

• Mercredi : de 16h00 à 18h00

• Jeudi : de 10h00 à 12h00

• Vendredi : de 10h00 à 12h00

• Samedi : de 11h00 à 12h00

• M<sup>me</sup> le Maire reçoit sur rendez-vous

Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 01 34 66 64 15 - Email : [mairiefremecourt@orange.fr](mailto:mairiefremecourt@orange.fr)